

L'ERFAN Côte d'Azur vous propose une formation au

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

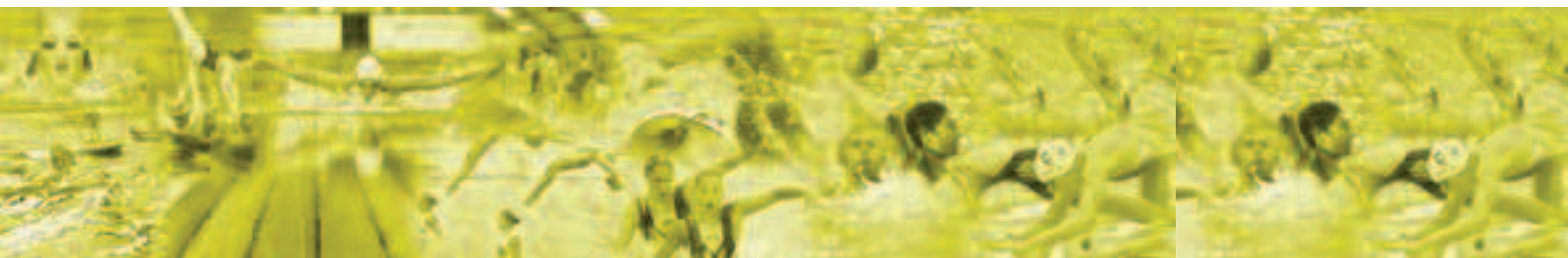
ERFAN



Formation de Nice

Tout public

saison 2011/2012



ERFAN Côte d'Azur

L'école Régionale de Formation des Activités de la Natation dépend directement du Comité Régional de la Fédération Française de Natation.

L'ERFAN est un organisme de formation de droit privé. Son objectif est d'organiser des actions pour répondre aux besoins de formation sur son territoire. Elle s'appuie sur l'ensemble de ses clubs et sur les collectivités territoriales.

L'ERFAN organise pour les professionnels et bénévoles différents types de formations :

- > Une formation conduisant à plusieurs diplômes : le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BESSAN), le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) activités aquatiques, le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

- > Des formations Fédérales

- > Des actions de formation ponctuelle : Dopage et suivi médical, protection des mineurs, lutte contre la violence...

- > Des actions de formation continue pour l'ensemble des entraîneurs des clubs : colloques, conférences à thème.

- > La préparation aux diplômes d'officiel et d'arbitre dans les différentes spécialités de notre discipline.



Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Le B.N.S.S.A. permet de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les Brevet d'Etat d'éducateur sportif option activités de la natation (B.E.E.S.A.N.) dans la surveillance des piscines publiques.

L'Examen

Epreuve 1 : *parcours de sauvetage de 100 mètres sans arrêt avec temps limité à 2'40"*

- 1 -> 25 m nage libre
- 2 -> 25 m dont 15 m en immersion (trajet défini et matérialisé, pas d'appui)
- 3 -> 25 m dont 15 m en immersion (trajet défini et matérialisé, pas d'appui)
- 4 -> plongeon canard, récupération du mannequin (situé entre 1,80 m et 3,70 m), puis remorquage sur 25 m (visage émergé)

Epreuve 2 : *parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas (PMT) de 250 m sans arrêt avec temps limité à 4'20"*

- 1 -> le candidat s'équipe au signal de départ (dans ou hors de l'eau)
- 2 -> 200 m complets en PMT
- 3 -> immersion pour rechercher un mannequin (situé entre 1,80 m et 3,70 m)
- 4 -> remorquage du mannequin sur 50 m (visage émergé) en position dorsale (possibilité de retirer, sans prendre appui, les PMT)

Epreuve 3 : *porter secours à une personne en milieu aquatique :*

- 1 -> sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;
- 2 -> la candidat se dégage de la victime qui le saisit de face ;
- 3 -> le candidat remorque la victime vers le bord en sécurité en la rassurant
- 4 -> le candidat sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel
- 5 -> après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.

Epreuve 4 : *questionnaire à choix multiple (QCM) de quarante items, durée max 45', noté sur 40 (obtenir 30 minimum) portant sur les domaines de sauvetage et de secourisme, de réglementation, juridiques...*



La Formation

Elle Comprend :

- > la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1
- > la préparation des parcours de sauvetage
- > la préparation à l'épreuve qui consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique.
- > La préparation au questionnaire à choix multiple (QCM)

Elle se déroule à Nice (piscines Jean Médecin et Jean Bouin) de novembre 2011 à Mai 2012 par une pratique régulière :

- > Tous les samedis (hors vacances scolaires) de 12h00 à 13h30 à la piscine Jean Bouin.
- > Deux week-ends de formation pour le PSE1 :
Samedi 14 et dimanche 15 janvier 2012
Samedi 21 et dimanche 22 janvier 2012

Ne seront présentés à l'examen que les personnes ayant réussi la totalité des épreuves lors des séances de préparation.

Conditions d'admission

- > Déposer un dossier d'inscription à télécharger sur le site du comité côte d'azur (www.ffncoteazur.org)
- > Etre âgé de 17 ans au moins à la date de l'examen
- > Disposer d'un certificat médical

Modalités

- > Coût de la formation :
Pour les personnes qui ne sont pas titulaires du PSE1 : 540 € + 50 € de frais de dossier
Pour les personnes titulaires du PSE1 : 300 € + 50 € de frais de dossier

Contact

ERFAN Côte d'Azur - Formation BNSSA - **06 80 48 59 16**

